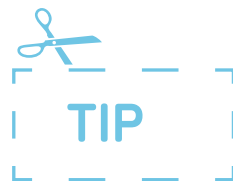


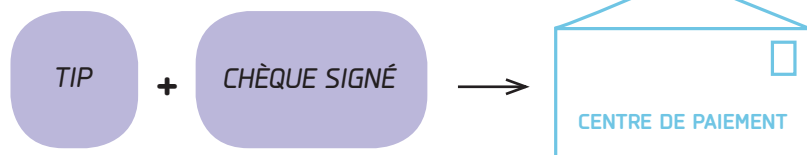
### 3 Le paiement par chèque

- Détachez le TIP sans signer ni dater



- Remplissez et signez votre chèque

- Mettez votre TIP et votre chèque dans l'enveloppe à affranchir



Ne pas plier ouagrafer le TIP.

Ne pas joindre de courrier dans cette enveloppe.

- Timbrez et postez votre enveloppe.

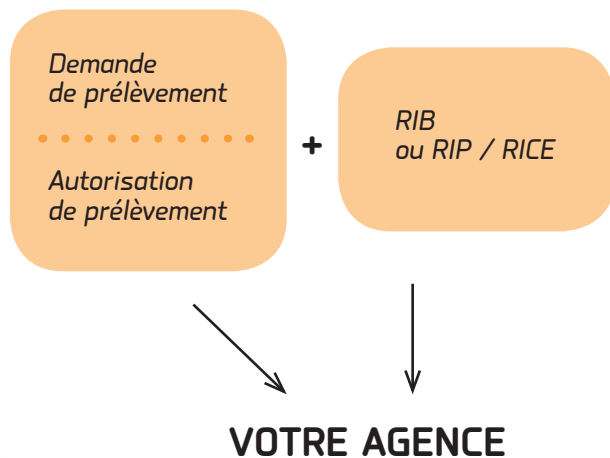
# Les différents moyens de paiement



## 1 Le prélèvement automatique

A VOTRE PREMIÈRE UTILISATION  
OU EN CAS DE CHANGEMENT DE BANQUE :

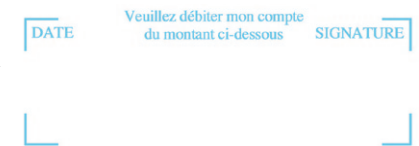
- Retirez le **formulaire de demande de prélèvement automatique** auprès de votre agence.
- Complétez et signez-le
- Adressez-le à votre agence **accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire**
- Les mois suivants, le paiement aura lieu automatiquement à la date que vous avez choisie (le 05 ou le 15).



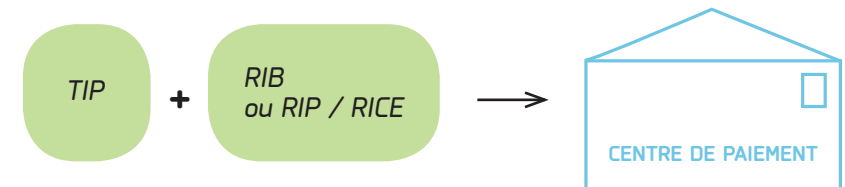
## 2 Le paiement par TIP (Titre Interbancaire de Paiement)

A LA PREMIÈRE UTILISATION OU EN CAS  
DE CHANGEMENT DE BANQUE :

- **Datez et signez** le TIP



- Mettez vos **TIP et RIB** dans l'enveloppe à affranchir.



**Les mois suivants**, vous n'aurez plus qu'à dater,  
signer et poster votre TIP.

**Ne pas plier ou agraffer le TIP.**

**Ne pas joindre de courrier dans cette enveloppe.**

- **Timbrez et postez** votre enveloppe avant la date limite.